



Utilisez vos points pour payer vos achats - Modalités

1. Le nombre de points à échanger doit être égal ou inférieur au solde de points Aventura disponible du titulaire de carte.
2. La Banque CIBC détermine le ratio de conversion des points Aventura en dollars, qui peut être modifié en tout temps, sans préavis.
3. Les paiements portés au compte à la suite d'un échange de points (« Magasinage avec des points ») ne sont ni remboursables, ni échangeables, ni cessibles, sauf indication contraire.
4. Seuls les titulaires de carte principaux peuvent utiliser des points pour payer un achat (« Magasinage avec des points »).
5. Les usagers autorisés et les délégués n'y sont pas admissibles. Les points peuvent seulement être utilisés pour les opérations autorisées qui sont affichées en attente dans le compte de carte de crédit.
6. L'échange de vos points Aventura sera traité comme un paiement porté à votre compte, et non comme un crédit. Consultez l'Entente avec le titulaire de carte pour savoir comment les paiements sont portés à votre compte.
7. Les paiements figureront sur le relevé dans un délai de deux (2) jours ouvrables.